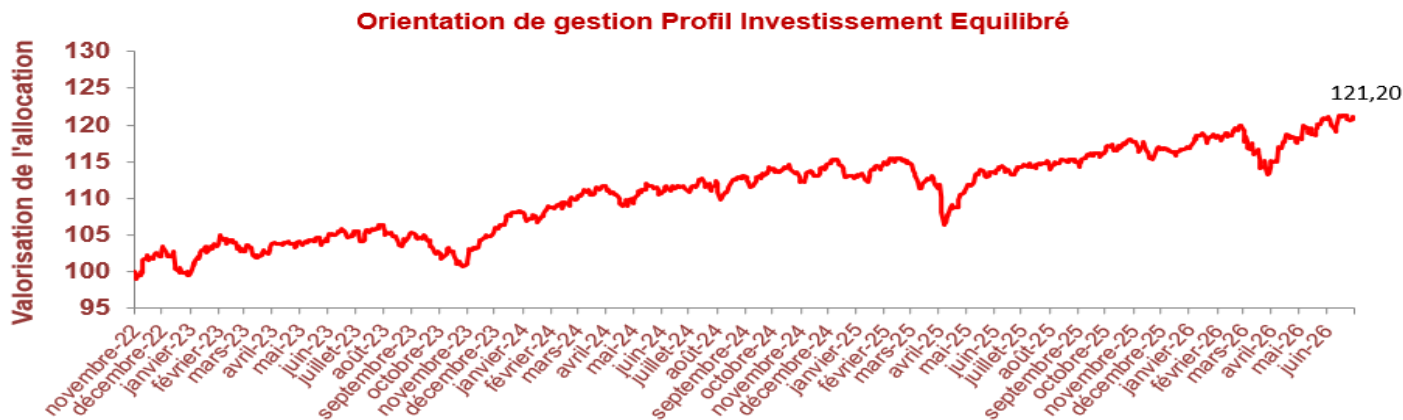


La gestion Retraite Evolutive est un mode de gestion du plan d'épargne retraite e-PER Generali Patrimoine, géré par Generali Retraite sur les conseils de Generali Wealth Solutions. Vous trouverez dans ce reporting mensuel, les principales orientations de gestion ainsi que des données chiffrées de l'orientation Profil Investissement Equilibré de la Gestion Retraite Evolutive du Plan d'Epargne Retraite e-PER Generali Patrimoine. Au titre de ce mode de gestion, Generali Wealth Solutions fournit à Generali Retraite les éléments constitutifs de ce reporting.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES NETTES DE FRAIS¹ (en base 100 du 01/11/2022 au 30/06/2026)



PERFORMANCES MENSUELLES NETTES 2026¹ (%)

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
1,24	1,34	-4,66	3,40	2,43	0,14						

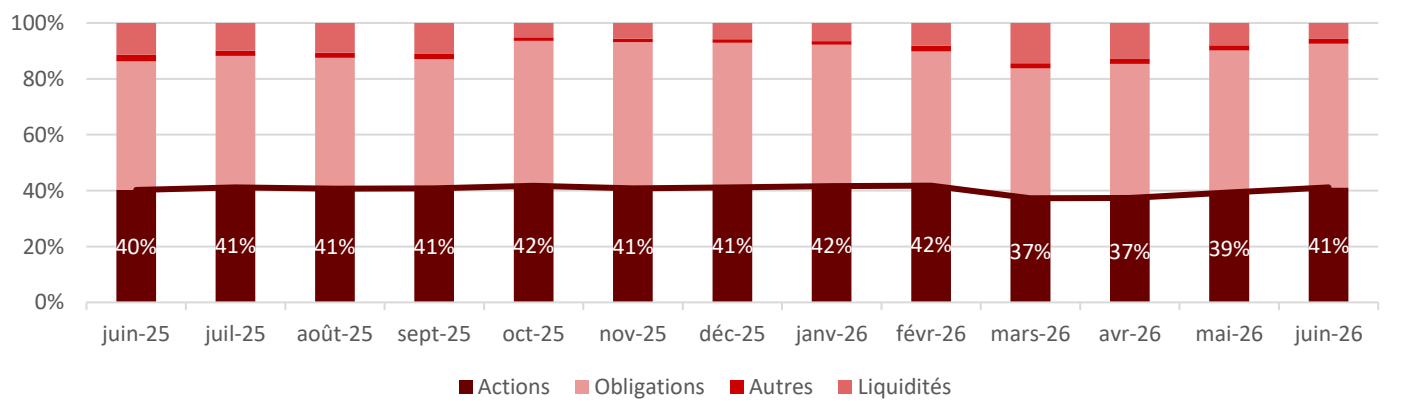
PERFORMANCES CUMULÉES NETTES¹ ET INDICATEURS DE RISQUE

YTD	3,75%
1 an	6,06%
Depuis la création (01/11/2022)	21,20%
Volatilité 1 an	5,48%
Perte maximale* 1 an	-6,69%
Exposition aux actifs risqués**	43,81%

PERFORMANCES NETTES¹ CALENDAIRES

2025	3,38%
2024	4,50%
2023	8,72%

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

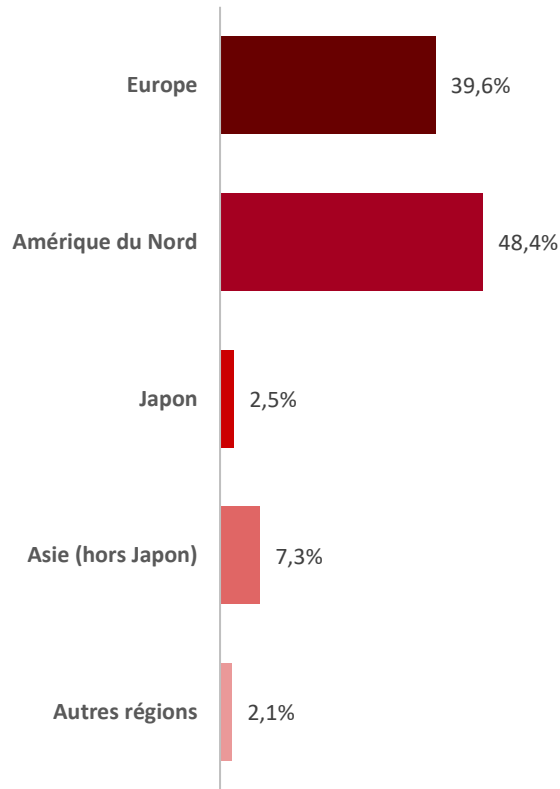
*La perte maximale mesure la plus forte baisse de l'orientation de gestion dans une période donnée

**Les actifs risqués sont les actions et les obligations spéculatives

10 PRINCIPALES POSITIONS EN PORTEFEUILLE (HORS FONDS EUROS)

Nom	Zone géographique	Poids
GWS Allocation Tactique C	International	16,0%
Generali IS Euro Bond DX	Europe	10,8%
HSBC Euro Gvt Bond Fund HC	Europe	7,8%
Robeco QI Glb Dev 3D Enh Idx Eqs D €	International	7,5%
Schroder ISF EURO Corp Bd A Acc EUR	Europe	7,3%
DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	International	6,0%
Pictet-USA Index R EUR	Etats-Unis	5,9%
Pictet-USD Government Bonds HP dy EUR	Etats-Unis	4,3%
Generali IS Euro Corporate Bond DX	Europe	4,3%
Aperture European Innovation DX EUR Acc	Europe	3,7%

RÉPARTITION DE LA POCHE ACTIONS
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois de juin aura été celui de la détente géopolitique. Le 14 juin, après plus de trois mois de conflit, les États-Unis et l'Iran ont conclu un accord prolongeant le cessez-le-feu de 60 jours et ouvrant le détroit d'Ormuz. Les effets ont été immédiats, le trafic maritime a repris dans le détroit et le baril de Brent est retombé autour de 80 dollars, soit environ 36 % sous son pic de 126 dollars atteint au plus fort du conflit. La paix reste néanmoins fragile, le dossier nucléaire iranien et la situation au Liban demeurent en suspens. Dans ce contexte, l'indice mondial des actions MSCI World, exprimé en euros, a gagné 1,4% en juin. L'indice américain S&P 500 a enregistré une hausse de 1,2%, tandis que l'Euro Stoxx 50, représentatif des actions européennes, a affiché une performance de 4,6%.

En zone euro, la baisse du prix du pétrole se reflète déjà dans les prix à la consommation, l'inflation est retombée à 2,8 % en juin, contre 3,2 % en mai. Ce ralentissement est intervenu peu après la décision de la Banque centrale européenne (BCE) qui, le 11 juin, a relevé ses taux directeurs de 25 points de base, portant le taux de dépôt de 2,00 % à 2,25 %, sa première hausse depuis 2023. L'objectif affiché est d'éviter que les tensions inflationnistes passées sur l'énergie ne se transmettent plus largement à l'économie, notamment via les salaires et les services. Nous considérons toutefois cette décision comme relativement risquée, dans un contexte où la croissance économique en Europe reste atone et où l'inflation commence à s'inscrire sur une trajectoire de repli. Nous espérons donc que cette hausse de taux restera ponctuelle.

Aux États-Unis, la Réserve fédérale (Fed) a choisi de ne pas modifier ses taux d'intérêt, qui restent à 3,75 %. Elle considère que la hausse de l'inflation à 4,2 % en mai est surtout liée à l'énergie, tandis que l'inflation hors énergie et alimentation reste plus modérée à 2,9 %. Deux points sont à surveiller, la Fed estime désormais qu'une hausse des taux d'ici la fin de l'année est possible, mais son nouveau président, Kevin Warsh, ne donne plus d'indications précises sur les prochaines décisions. Dans le même temps, l'économie américaine montre des signes de dynamisme, avec une croissance du premier trimestre révisée à 2,1 %.

L'événement de marché du mois restera l'introduction en bourse de SpaceX, la plus importante de l'histoire, 75 milliards de dollars levés avec une valorisation dépassant 2 000 milliards dès le premier jour. Comme nous l'anticipions, l'euphorie a été brève, le titre est revenu sous ses plus hauts. OpenAI et Anthropic pourraient suivre dès l'automne.

Enfin, le marché commence à distinguer les gagnants des perdants de l'IA. D'un côté, les hyperscalers (Microsoft, Amazon, Oracle) sont sanctionnés pour des investissements jugés excessifs au regard de leurs retombées : Microsoft a reculé de 17 % et Oracle de 35 % en juin. De l'autre, les fabricants de semi-conducteurs bénéficient à la fois de l'intérêt des investisseurs et d'une pénurie durable de mémoire à haut débit (HBM) : l'indice du secteur a bondi de près de 97 % sur le trimestre (en euros). La saison des résultats qui s'ouvre mi-juillet sera déterminante.

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Cette orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré » s'adresse à des souscripteurs recherchant la croissance de l'épargne investie tout en acceptant un risque de perte en capital moyen à très important sur un horizon d'investissement conseillé entre 3 à 5 ans.

Cette orientation de gestion privilégie les thématiques et enjeux de long terme : elle est composée de 70% minimum (pouvant atteindre 100% maximum) de supports en unités de compte prenant en compte des critères extra-financiers ESG (Environnement -Social -Gouvernance).

Cette orientation de gestion repose sur une allocation composée à 100% de supports en unités de compte sélectionnés par Generali Wealth Solutions comprenant des organismes de placement collectifs (OPC) de type obligataires et/ou monétaires, diversifiés, ainsi que des OPC de type actions et obligations à haut rendement.

La stratégie d'investissement se fonde sur une allocation stratégique modulée par une allocation tactique afin de s'adapter à l'environnement de marché à court terme.

La part de l'épargne investie exposée à des actifs risqués de type actions et obligations à haut rendement sera de 20% minimum et ne dépassera pas 70% maximum de l'orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré ». Le solde de 30% minimum et 80% maximum sera exposé à des instruments obligataire non spéculatifs.

Cette orientation de gestion « Profil Investissement Equilibré » recherche la croissance de l'épargne investie. Elle n'implique en aucun cas la garantie de l'épargne investie et pourra générer un risque de perte en capital moyen à très important. L'horizon de placement conseillé de cette orientation de gestion est compris entre 3 ans et 5 ans.

Principaux risques : Risque actions, risque crédit, risque de taux, risque de contrepartie, risque de liquidité.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les performances de l'orientation de gestion sont nettes de frais de gestion du plan d'épargne retraite et de frais au titre de la gestion Retraite Evolutive (frais prélevés trimestriellement) et nettes de frais de gestion propres aux supports en unités de compte, avant prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. Frais de gestion des supports en Unités de Compte : Veuillez vous reporter aux prospectus des organismes de placement collectif (OPC) disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion correspondantes. Tout investissement (par versement ou par arbitrage) sur les supports en unités de compte (Actions) sont soumis à la Taxe sur les Transactions Financières. Ils feront l'objet d'un prélèvement complémentaire du montant investi sur lesdits supports en unités de compte selon la fiscalité applicable, tel qu'indiqué dans les CG.

Le contrat *e-PER Generali Patrimoine* est un plan d'épargne retraite individuel, libellé en euros et/ou en unités de compte.

Eléments constituant l'orientation de gestion théorique en fin de mois incluant la dérive de marché et représentant l'orientation de gestion cible de référence pour le gestionnaire. L'orientation du client peut donc s'en écarter, parfois sensiblement s'agissant de la composition pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : changement d'orientation de gestion, versements/rachats, ... Document à destination des non professionnels et professionnels au sens de la réglementation Marchés d'Instruments Financiers. Pour plus d'informations sur le contrat *e-PER Generali Patrimoine*, veuillez consulter les Conditions Générales disponibles auprès de Generali Retraite.

Les informations contenues dans le présent document relatives aux produits, et services fournis par Generali Wealth Solutions sont publiées à titre purement indicatif. Par ailleurs, elles ne constituent ni en totalité, ni en partie un service de conseil en investissement, et ne constituent ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts, actions ou autres participations dans les produits d'investissement ou services d'investissement présentés. Elles ne sont pas liées ni destinées à constituer la conclusion d'aucun contrat ou engagement. Les opinions et positions exprimées dans cette présentation ne représentent que le jugement de Generali Wealth Solutions et peuvent être soumis à tout changement sans préavis. Ce document ne constitue en aucun cas la recommandation d'une stratégie, ni un conseil d'investissement. Les informations contenues dans ce document sont régulièrement mises à jour par Generali Wealth Solutions qui n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions et de pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces informations à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont prévues. Avant toute souscription, le client devra lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), qui doit lui être soumis ainsi que le prospectus des OPC servant de supports en unités de compte. Ces documents sont disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion concernées. Generali Wealth Solutions est une société de gestion agréée par l'AMF le 28/10/2020 filiale à 100 % de Generali Vie.

Pour toutes questions, veuillez vous rapprocher
de votre interlocuteur Generali.

Suivez nous sur
<https://generali-patrimoine.fr/generali-wealth-solutions>